

Les résultats de forage de Minière O3 confirment un environnement de SMV sur le projet Horizon

L'importante ceinture volcanique bimodale reconnue sur le projet Horizon et les multiples anomalies géophysiques identifiées par Minière O3 constituent des éléments fondamentaux pouvant mener à la découverte d'importants gîtes de SMV.

TSXV:OIII | OTCQ:OIIIIF – Minière O3

Toronto, 13 novembre 2023 – O3 Mining Inc. (TSXV:OIII; OTCQX:OIIIIF) (« Minière O3 » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu les résultats des deux premiers sondages forés sur la ceinture favorable pour les sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») au sein du projet Horizon à Val-d'Or, Québec, Canada (« Horizon » ou le « projet Horizon »).

Faits saillants :

- Le sondage O3HR-23-001 a recoupé un tuf siliceux laminé riche en sulfures contenant des valeurs fortement anormales en métaux de base et précieux, allant jusqu'à 0,24 % Cu, 0,15 % Zn, 0,1 g/t Au et 1,4 g/t Ag sur 1,4 mètre à partir de 356,0 mètres.
- Ces valeurs anormales sont comparables aux valeurs observées dans des horizons exhalatifs associés à des SMV dans d'autres ceintures prolifiques de l'Abitibi comme le Contact C à Noranda et la Tuffite Clé à Matagami.
- L'horizon exhalatif dans le sondage O3HR-23-001 est situé le long d'une anomalie de polarisation provoquée (« PP ») et magnétique de 2,5 km de long, au sein d'une séquence volcanique bimodale (mafique-felsique) atteignant 14 km de longueur interprétée comme un équivalent du Groupe de Louvicourt, qui encaisse le gisement de SMV de Louvicourt dans le district de Val-d'Or (14 Mt à 3,5 % Cu, 1,5 % Zn, 25,9 g/t Ag et 0,9 g/t Au).
- Huit autres anomalies de PP ont été définies au sein de la séquence volcanique de 14 km de long et restent toutes à être vérifiées.

M. José Vizquerra, président et chef de la direction de Minière O3, a commenté : « Nous sommes très excités des résultats initiaux obtenus sur le projet Horizon, qui confirment la découverte d'un environnement fertile très favorable pour un gisement de sulfures massifs volcanogènes. Les gisements de SMV représentent certaines des sources les plus riches au monde de différents métaux stratégiques comme le cuivre, le zinc et le plomb. Les gisements de SMV peuvent aussi produire d'importantes quantités d'or et d'argent en sous-produits. La vaste ceinture favorable au sein du projet Horizon et les multiples anomalies géophysiques identifiées par Minière O3 ont mis en lumière des éléments fondamentaux qui peuvent mener à la découverte de gisements

Minière O3

de SMV. Ces résultats très intéressants créent un nouvel intérêt pour le projet qui justifie des travaux de forage supplémentaires. »

La présence d'exhalites contenant des quantités anormales en métaux de base et précieux dans les environnements de SMV a été largement documentée. Elles représentent des pauses dans le volcanisme, le long desquelles des événements hydrothermaux localisés peuvent produire des gisements de SMV. Ces niveaux exhalatifs s'étendent normalement à l'échelle du district et deviennent ainsi des horizons marqueurs de premier ordre qui guident les explorateurs à la recherche de gisements de SMV. En outre, la présence de roches volcaniques felsiques est une autre caractéristique des ceintures de SMV, et de telles roches ont été cartographiées par les géologues du gouvernement sur la cible de SMV Horizon.

Très peu de travaux historiques ont été effectués dans cette partie du projet Horizon. Néanmoins, le sondage historique 5071-04 sous l'indice Cauldon a livré des teneurs de 4,6 % Zn et 29,1 g/t Ag sur 5,8 mètres dans ce qui est décrit comme des roches ultramafiques silicifiées à environ 1,5 km au sud-est du sondage O3HR-23-001 (source : SIGÉOM). L'examen sur le terrain de l'indice Cauldon par les géologues de Minière O3 montre que la minéralisation en zinc est associée à un horizon chertueux et laminé métamorphisé, interprété comme un horizon exhalatif. Des sondages historiques le long de cette horizon ont recoupé de la minéralisation en zinc-argent sur une distance latérale de 600 mètres et reste ouvert dans toutes les directions. Minière O3 a réalisé un levé magnétique drone à haute résolution en mars 2022, couvrant l'ensemble du projet Horizon avec des lignes de vol espacées aux 50 mètres, pour un total de 712 kilomètres linéaires. La découverte par prospection à l'été 2022 d'un horizon laminé riche en sulfures (nommé GP-2) a suscité l'intérêt des géologues de Minière O3. L'horizon d'épaisseur décimétrique contient 15 % de pyrite et de pyrrhotite en fines laminations, et un échantillon choisi a livré des teneurs de 0,7 % Cu, 0,5 g/t Au et 9,4 g/t Ag. Des claims ont été jalonnés pour couvrir la ceinture favorable vers le nord-ouest, jusqu'au lac Malartic et rejoignant la propriété Héva de Minière O3. Cette dernière a depuis été amalgamée au projet Horizon. Un levé VTEM (370 km linéaires, espacement de 100 m) a été complété en décembre 2022 et des levés de PP (pôle-dipôle et gradient) ont été réalisés au cours de l'hiver 2023. Les levés de PP ont identifié des anomalies faibles à modérées, dont l'une fait 2,5 kilomètres de long et coïncide avec l'indice GP-2. Conceptuellement, les anomalies de PP pourraient représenter des horizons volcanogènes, ce qui en retour pourrait mener à la découverte de SMV au-delà de la limite de pénétration du levé VTEM (environ 250 m). Au cours de l'été 2023, le personnel de Minière O3 a procédé au décapage de l'indice GP-2, a réalisé d'autres travaux de cartographie et de prospection ainsi qu'un levé d'échantillonnage systématique de sols (résultats d'analyse à venir). Les deux premiers sondages forés l'été dernier ciblaient l'anomalie de PP coïncidant avec l'indice GP2. Des levés de type Pulse-EM réalisés dans les deux sondages ont révélé une anomalie de type « in-hole » dans le sondage O3HR-23-001. Les deux premiers sondages étaient espacés de 1,4 kilomètre et ont recoupé l'horizon favorable à quelque 300 mètres de profondeur verticale.

Les prochaines étapes sur le projet Horizon impliqueront des lignes de forage afin d'identifier les horizons potentiels pour la déposition ou la mise en place de SMV. Chaque horizon favorable sera caractérisé en fonction de sa signature de PP et de géochimie de sols. Les meilleures cibles seront testées par forage selon un espacement de 400 mètres à une profondeur verticale de 300 mètres et des levés

Minière O3

de type Pulse-EM seront effectués dans chaque sondage afin de couvrir rapidement les horizons et découvrir une minéralisation significative de SMV.

À propos du projet Horizon

Le projet Horizon est située directement au nord-ouest de Marban Alliance. Elle est constituée de 192 claims couvrant 8 778 hectares et est contiguë à Marban Alliance. L'exploration à Horizon est à un stade moins avancé qu'à Marban Alliance, même si elle couvre la trace des prolifiques cisaillements Marbenite et Norbenite. La partie sud-ouest du projet Horizon couvre également l'extrémité est du groupe de Blake River et une partie du groupe de Temiskaming, là où la faille aurifère Parfouru est reconnue. De plus, la partie nord couvre le Groupe Louvicourt décrit dans le présent communiqué.

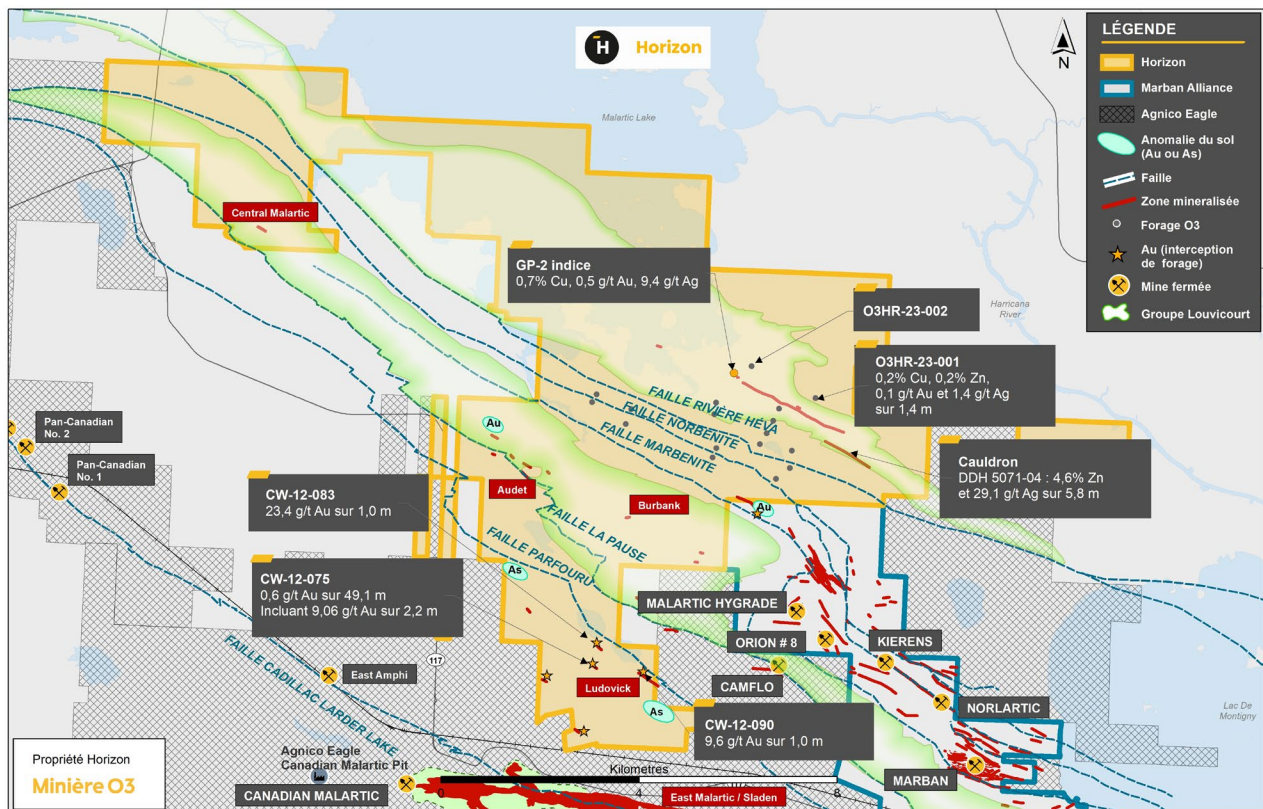


Figure 1 : Carte des projets Horizon et Marban Alliance

Minière O3

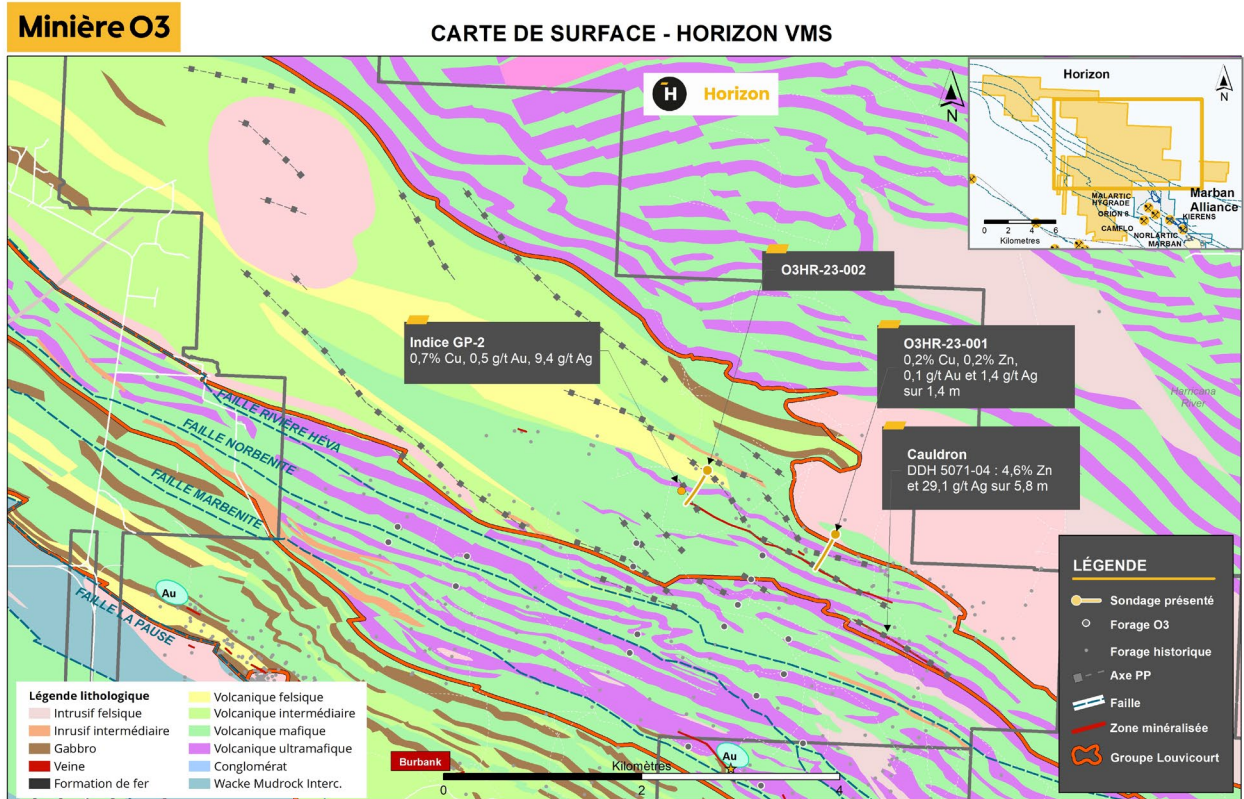


Figure 2 : Carte géologique du projet Horizon

Tableau 1 : Paramètres des sondages de 2023 sur la cible de SMV Horizon

Sondage	Azimut	Pendage	Profondeur de départ	Profondeur finale	Longueur (m)	Zone ciblée	UTM Estant	UTM Nordant
O3HR-23-001	206	-45	0	540	540	SMV	275083	5343219
O3HR-23-002	206	-45	0	540	540	GP-2	273791	5343864

Personnes qualifiées

Le contenu scientifique et technique de ce communiqué de presse a été préparé, révisé et approuvé par M. Louis Gariépy (OIQ n° 107538), vice président de l'exploration de Minière O3, qui est une « personne qualifiée » au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Minière O3

Assurance qualité et contrôle de la qualité

Les intersections se trouvent à l'intérieur des limites géologiques des principales zones minéralisées, mais n'ont pas été corrélées à des domaines filoniens individuels pour l'instant. Les échantillons de demi-carottes sont envoyés au laboratoire Agat à Val-d'Or (Québec) et à Mississauga (Ontario) pour y être analysés. La carotte est concassée à 75 % passant -2 mm (10 mesh), une fraction de 250 g de ce matériau est pulvérisée à 85 % passant 75 microns (200 mesh) et 50 g est analysé par pyroanalyse (« FA ») avec une finition par spectrométrie d'absorption atomique (« AAS »). Les échantillons titrant >10,0 g/t Au sont réanalysés avec une finition gravimétrique en utilisant une charge de 50 g.

Dans le cadre du programme d'assurance de la qualité et contrôle de la qualité (« AQ/CQ »), les géologues de Minière O3 insèrent systématiquement des matériaux de référence certifiés commerciaux et des blancs dans la chaîne d'échantillonnage à tous les 18 échantillons de carottes. Des analyses tierces sont soumises à d'autres laboratoires désignés pour 5 % des échantillons minéralisés. La conception du programme de forage, l'AQ/CQ et l'interprétation des résultats sont effectués par des personnes qualifiées qui emploient un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques du secteur.

À propos de Minière O3

Minière O3 est une société d'exploration aurifère et un développeur minier sur la voie d'entrer en production à partir de ses camps aurifères prometteurs au Québec (Canada). Minière O3 bénéficie du soutien et de l'expertise d'une équipe de chefs de file de l'industrie dans sa démarche visant à devenir un producteur d'or avec plusieurs gisements de plusieurs millions d'onces d'or au Québec.

Minière O3 est bien capitalisée et elle est propriétaire exclusive de toutes ses propriétés situées au Québec (73 000 hectares). Les titres de Minière O3 se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSXV : OIII) et sur les marchés OTC (OTCQX : OIIIF). La Société vise à offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Plus d'informations sont disponibles sur notre site Web à l'adresse miniereo3.com.

Mise en garde à l'égard des informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basées sur les attentes, les estimations, les projections et les interprétations en date du présent communiqué de presse. Dans le présent communiqué de presse, ces informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les énoncés suivants : la découverte d'un gisement de SMV sur le projet Horizon; le plan de la Société d'effectuer d'autres travaux de forage sur la propriété; la découverte potentielle de gisements de SMV au-delà de la limite de pénétration du levé VTEM; les prochaines étapes prévues par la Société sur la cible de SMV Horizon; la capacité de la Société à démontrer l'empreinte d'un tel gisement en réalisant d'autres travaux de forage; la capacité de l'exploration (incluant le forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; l'importance des intersections de forage dont il est question dans le présent communiqué de presse; le caractère favorable du projet Horizon; l'atteinte de la production sur l'une ou l'autre des propriétés de la Société; la Société devenant un producteur d'or avec de nombreux gisements de

Minière O3

plusieurs millions d'onces au Québec; et la capacité de la Société d'offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'interprétations, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'évènements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « interprété », « de l'avis de la direction », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains évènements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer de l'information prospective et a pour but d'identifier de l'information prospective. Sauf pour les énoncés de faits historiques relatifs à la Société, certaines informations contenues dans les présentes constituent des énoncés prospectifs. L'information prospective est basée sur les estimations de la direction de la Société et, au moment où elle a été formulée, implique des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les performances ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par cette information prospective. Ces facteurs comprennent notamment les risques liés à la capacité des activités d'exploration (incluant le forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; les erreurs dans la modélisation de la direction; la capacité de tout matériel d'être extrait de manière rentable; la capacité de la Société d'obtenir tous les permis nécessaires, les consentements ou les autorisations requis pour ses activités planifiées; la capacité de la Société d'amasser les fonds nécessaires ou d'être pleinement en mesure de mettre en œuvre ses stratégies d'affaires; et le prix de l'or. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué soit basée sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres que les résultats réels seront conformes à l'information prospective, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif de l'information prospective. La Société est d'avis que cette information prospective est fondée sur des hypothèses raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avèreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué de presse. La Société n'entreprend et n'assume aucune obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif ou toute information prospective contenue dans les présentes en vue de refléter de nouveaux évènements ou de nouvelles circonstances, sauf si requis par la loi. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse. Aucune bourse ni aucune commission des valeurs mobilières ou autre autorité de règlementation n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.

Minière O3

Pour de plus amples renseignements sur Minière O3, veuillez communiquer avec :

José Vizquerra | chef de la direction, président et administrateur
info@o3mining.com

Alex Rodriguez | vice-président, développement corporatif
arodriguez@o3mining.com
Téléphone : +1 (647) 391-7724
Sans frais : +1 (833) 979-3516